

Procédurier pour les soumissions de projets

<https://forms.gle/ehd5zHJGVqYqVBxaA>

Prochaine réunion d'attribution des fonds

- Date limite de soumission des projets le 25 février 2022
- Les résultats seront annoncés le 11 mars 2022

Admissibilité

- Le projet doit être soumis en remplissant ce formulaire d'[idéation de projet](#).
- Le projet doit impliquer au moins deux membres de l'équipe dont un.e [co-chercheur.e](#). N'hésitez pas à les solliciter par courriel.
- Le projet doit impliquer des étudiant.e.s.
- Le projet doit donner lieu à une valorisation dans laquelle figurera une mention de la subvention EPMM (vidéo, podcast, bande dessinées, articles, conférence dans un colloque, dispositif de médiation, guide pratique, etc.).
- Le projet doit contribuer à l'enrichissement de l'un des deux axes de recherche de l'[EPMM](#).
- Le comité d'attribution des fonds (co-chercheur.e.s) se réserve le droit de n'attribuer qu'une partie des fonds demandés).

Éléments requis dans le formulaire

- Description du projet d'intervention ou de recherche (en 400 mots maximum)
- Implication étudiante (200 mots maximum)
- Valorisation du projet envisagé (200 mots maximum)
- Indications budgétaires (200 mots maximum). Les informations sur les salaires étudiants se trouvent à la fin du présent document.

Critères d'évaluation

- Qualité du projet (30%)
- Pertinence et contribution à l'un des axes de l'EPMM (20%)
- Engagement des étudiant.e.s (20%)
- Valorisation envisagée (30%)

Montant des financements possibles pour le concours du 25 février 2022

- Les fonds disponibles pour ce concours sont de 10 000 dollars

Grille salariale des contrats étudiants

Cegep	16 \$
1 ^{er} cycle	17,36 \$
2 ^e cycle	22,49 \$
3 ^e cycle	24,79 \$

Les équipes qui bénéficieront de fonds EPMM s'engagent à faire figurer le logo de l'étude partenariale sur toutes les communications en lien avec le projet et à mentionner le financement EPMM dans leurs productions écrites.